



# Ce que prévoit la réforme des retraites de 2023 pour les carrières longues

La réforme des retraites, qui entrera en vigueur au **1er septembre 2023**, adapte le dispositif de carrières longues afin de tenir compte du recul de l'âge légal à 64 ans.



## Les conditions d'accès à la retraite anticipée pour carrière longue

 <p>✓ Atteindre l'âge de départ anticipé requis</p> <hr/> <p><b>NOUVEAU</b></p> <p><b>2</b> nouvelles bornes créées</p>	 <p>✓ Avoir acquis un nombre minimum de trimestres en début de carrière</p> <hr/> <p><b>INCHANGÉ</b></p> <p><b>4 ou 5</b> selon mois de naissance</p>	 <p>✓ Justifier d'une durée d'assurance cotisée minimale</p> <hr/> <p><b>NOUVEAU</b></p> <p><b>43 ans</b> soit 172 trimestres</p>
---	---	---

## Les impacts sur l'âge de départ anticipé



AVANT LA RÉFORME		APRÈS LA RÉFORME	
Âge de début de carrière	Âge de départ anticipé	Âge de début de carrière	Âge de départ anticipé
Avant 16 ans	58 ans	Avant 16 ans	58 ans
Entre 16 et 20 ans	60 ans	Entre 16 et 18 ans	60 ans
		Entre 18 et 20 ans	62 ans
		Entre 20 et 21 ans	63 ans

## Mise en situation



 <p><b>AGATHE</b></p> <hr/> <p>A commencé à travailler à 18 ans</p> <p>✓ Remplit toutes les conditions pour bénéficier d'une retraite anticipée pour carrière longue</p>	<p><b>AVANT LA RÉFORME</b></p> <p>Âge de départ anticipé</p> <p><b>60 ans</b></p>	<p><b>APRÈS LA RÉFORME</b></p> <p>Âge de départ anticipé</p> <p><b>62 ans</b></p>
---	---	---